

Le rythme dans la peau



**Jean-Pierre Sign**

# **Le rythme dans la peau**

LES ÉDITIONS DU NET  
126, rue du Landy 93400 St Ouen

© Les Éditions du Net, 2023  
ISBN : 978-2-312-14141-1

À mes parents,  
À mes sœurs Jacqueline, Marie-Thérèse et Noëlle  
À mes frères Bernard et Jojo  
À ma nièce Laurence et mon neveu Frédéric  
À ma défunte épouse Gisèle  
Sa fille Michèle et ses enfants Stéphane, Jean-Yves,  
Laurent, Marylène et Angélique  
Son fils Raymond et ses enfants Vivian, Séverine et Vincent  
À mes amis et collègues qui ne sont plus, André M., Maurice B.,  
Jean-Pierre M., Lucien J., Michel et Roland B., Guy T., René M.,  
Bernard Q., Michel G., Gilbert C., et Daniel J.  
Sans oublier toute la troupe des 3A, Guy, Robert et Lulu  
Et Antony K.  
À mes amis et collègues toujours à mes côtés  
Élisabeth J., Daniel B., Daniel P., Jean-Pierre B., Jacques V.,  
André S., René T., Michel M., Pascal et Henri C., Jacques R.,  
Gisèle T., Gérard C., Monique, Yvette, Frédéric et Chantal  
À Florian J. et Pascal N.

« La Musique est une passion et un métier  
dont il ne reste rien une fois qu'on a cessé de  
l'exercer. Musique et paroles, tout s'est  
envolé. »

Votre humble serviteur  
qui vous souhaite une  
bonne lecture à tous.

## **Une passion, deux rencontres et quelques économies (1956-1957)**

Tout a commencé en 1956 quand j'avais seize ans dans la Grande Rue à Dole : c'était la Grande Braderie et je venais d'acheter mon premier tourne-disque chez Jolliet qui vendait à l'époque des téléviseurs et du matériel de radio. Comme le vendeur était sympathique et que j'étais – déjà – bavard, nous avons commencé à discuter et, rapidement, nous nous sommes découvert un point commun : la batterie, dont j'avais le rythme dans la peau depuis que j'étais tout petit. Lui parce qu'il en jouait, et moi parce que j'avais envie d'en jouer. Le marché a été vite conclu ! Le fait d'entendre jouer mon frère de la batterie – déjà – aux temps des Yéyés avec son groupe « Les Tricheurs », avait-il aiguisé mon oreille ?

Toujours est-il que j'avais un peu d'argent à dépenser puisque, dès mon Certificat d'Études en poche en 1955 à l'âge de quatorze ans, j'avais commencé à travailler à temps plein comme vendeur à la Quincaillerie Doloise. Pas question pour mon père cheminot et ma mère couturière d'entretenir un enfant paresseux, surtout l'aîné d'une fratrie de cinq ! Ma première sœur Jacqueline travaillait en effet aux Nouvelles Galeries à Dole, la seconde, Noëlle, chez Weil Confection, et la troisième, Marie-Thérèse, au Tribunal de Dijon après des études ménagères. Quant à mon frère Bernard, il était employé par Charnaux Télévisions rue des Arènes à Dole. Effectué du mardi matin au samedi soir de huit heures trente à douze heures et de quatorze heures à dix-neuf heures, cet emploi me rapportait chaque mois près de trente-mille anciens

francs (soit un peu plus de cinq-cent trente euros d'aujourd'hui), sans compter les pourboires que je recevais lorsque je livrais une bonbonne de gaz ou une cuisinière. A titre de comparaison, une paire de souliers valait à l'époque environ mille-cinq-cents francs, une montre cinq-mille, un complet veston onze-mille, une mobylette trente-cinq-mille et une batterie quarante-cinq-mille !

Pendant deux ans, je me suis ainsi rendu chaque semaine durant une heure et demie chez le vendeur de Jolliet près du pont de la Bougie. J'habitais à l'époque à l'angle du Baron Bouvier vers la place aux Fleurs à Dole mais marcher ne me dérangeait pas. C'est avec lui que j'ai appris comment fonctionne une grosse caisse, une caisse-claire, un charleston et des cymbales mais aussi les mouvements des danses musettes populaires, valse, marche et paso doble notamment.

Au bout de quelques mois, mon travail de vendeur à la Quincaillerie m'avait suffisamment rapporté pour pouvoir m'acheter ma propre batterie, une Jazz® Sonore d'occasion que j'ai installée dans ma chambre. Et je me suis mis à m'entraîner aussi souvent et longtemps que possible sur des disques « trente-trois tours » de l'accordéoniste vedette André Verchuren ou des anciens disques « soixante-dix-huit tours » de bals. J'avais une bonne oreille, je comprenais tout et j'apprenais vite. Lorsque peu après le vendeur de Jolliet a commencé à partir en déplacement professionnel et cessé de me donner des cours, j'étais donc déjà assez autonome, mais avais encore envie de progresser.

C'est alors que je suis tombé sur l'annonce d'un véritable professionnel nommé Jacques B. dont le quintet se produisait dans le très renommé – pour l'époque – Palais de la Bière de Besançon : il vendait une grosse batterie des années cinquante et proposait des cours de jazz et de swing ! Là encore le marché n'a pas été long à conclure !

À la tête de mon nouvel engin – j'avais revendu ma Jazz® à un petit jeunot – je me suis donc mis à m'entraîner de plus en plus. Par chance, la Quincaillerie Doloise était ouverte le samedi et non

le lundi, et pendant six mois, j'ai donc pu répéter l'après-midi chez Jacques, boulevard Wilson où il habitait. Notre rituel ? Il se mettait au piano et attaquait un morceau de jazz : à moi de le suivre, et en avant le charleston, la grosse caisse, les cymbales et la caisse claire : un, deux et trois ! Au bout de six mois, j'étais devenu autonome et j'ai commencé à recevoir mes premiers contrats. J'ai alors peu à peu cessé d'avoir des nouvelles de Jacques, et n'ai jamais su ce qu'il était devenu...

Je n'avais même pas dix-huit ans et j'étais loin d'imaginer que je serai encore de la partie à plus de quatre-vingts ans !



Première photo de Jean-Pierre Sigu à la batterie.

## **Des débuts fracassants et bien arrosés (1957-1958)**

Les contrats parvenaient généralement de la part de musiciens ou bien de particuliers : charge à moi ensuite de recruter un accordéoniste pour honorer la mission. J'enfourchais alors mon vélo et faisais en porte-à-porte le tour de mes connaissances...

Nous assurions en effet presque toujours les soirées à deux, et tout particulièrement les mariages et les fêtes de pays. Je chargeais la batterie dans remorque de mon père que j'attachais à mon vélo, et c'était parti ! Quand nous arrivions sur le lieu de la fête, l'ambiance était festive et on nous faisait toujours bon accueil.

Quand il s'agissait d'une fête de pays qui était en plein air, les conscrits trônaient généralement toute la matinée – comme c'était l'usage – sur un char tiré par des chevaux, puis plus tard par un tracteur. Et le soir quand la fête était finie, nous partions tous ensemble frapper aux portes alentour afin d'y récolter leur traditionnelle petite obole avant de nous quitter au petit matin après un dernier air d'accordéon et un dernier petit verre. La tradition voulait en effet qu'à chaque fête de pays, les conscrits présents aillent coller durant la nuit sur les portes des maisons du village une affiche représentant le saint local. La petite obole était destinée à les remercier de cette « attention » et leur servait généralement à organiser un banquet. Quant aux mariages, presque toujours organisés dans la salle d'un bistro car les salles des fêtes n'existaient pas encore, ils se terminaient au petit jour sur une farce traditionnelle à laquelle nous étions malgré tout contents de participer : les invités

de la noce allaient déloger les jeunes mariés de leur chambre pour leur faire boire dans un vase de nuit un mélange peu ragoutant de vin blanc et de chocolat noir avant d’y tremper eux-mêmes les lèvres. Puis, toujours au petit matin et toujours après un dernier air d’accordéon et un dernier petit verre, nous rentrions chez nous, quand notre monture à deux roues n’était pas trop effrayée par notre taux d’alcoolémie et voulait bien démarrer bien entendu !

Le reste de l’année, nous enchaînions les guinguettes du samedi soir dans les petits bistros de Haute-Saône et de Côte d’Or, de Gray à Goux en passant par Parcey, Landon, Damparis et les faubourgs de Paris avant d’en animer d’autres le dimanche après-midi à Brevans, Montplaisir ou Robinson. Ces festivités duraient parfois même plusieurs jours, comme la Fête au Bois de la route de Goux. Dotés de manèges pour enfants, de deux ou trois confiseurs et d’une buvette, ces manifestations étaient malheureusement aussi propices à quelques échauffements voire à quelques empoignades. La gendarmerie intervenait alors, calmait les excités et tout rentrait dans l’ordre. Quoi qu’il en soit, nos interventions nous étaient payées entre mille et trois-mille anciens francs chacun, ce qui représentait un complément bienvenu au salaire que me versait la Quincaillerie Doloise, et dont je donnais une partie à mes parents sous forme de pension afin de ne pas être à leur charge. Je glissais également parfois discrètement quelques billets dans le tiroir du buffet de ma mémé – ma « mémère » comme on disait à l’époque – qui n’y voyait que du feu, faute d’y voir tout court ! « *Ah bon, je ne savais pas, merci quand-même* » a-t-elle simplement dit lorsque mon épouse Gisèle lui a finalement révélé la vérité !

Un peu plus tard en 1959, las de la chaleur que dégageait sa cuisinière en été, je lui ai même offert un réchaud à gaz !

Les affaires allant bon train, j’avais également pu m’acheter une belle mobylette à trente-sept-mille anciens francs chez le revendeur situé en face de la gendarmerie de Dole. Débarrassé des encombrantes pédales de mon vélo, je filais comme le vent, même

en gardant la remorque de mon père... sauf lorsque j'avais la bise dans le nez bien sûr ! Comme je pouvais aller plus loin, j'ai élargi le périmètre de mes contrats et me suis ainsi retrouvé à animer un mariage à Flagey-les-Auxonne à une quinzaine de kilomètres de Dole ! J'ai toutefois déchanté lorsqu'il s'est mis à pleuvoir sur la route du retour et que je me suis retrouvé trempé jusqu'aux os, « gaugé » comme on disait : tout ça pour deux-mille-huit-cents francs ! Je préférais de loin quand nous nous produisions le dimanche après-midi au Caveau de Pesmes que gérait le Comité des Fêtes : une jolie cave voûtée située sous le château et équipée d'un petit bar fréquenté par tout le gratin local dont le notaire de Pesmes et le président de l'Office de Tourisme !



1956 – Pavillon Bleu à Dole avec André Meyer, Jean-Pierre Sigu, Maurice Barbier, Lucien Jeandot et Daniel Ballaud.